CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION
- Application web et mobile TeamSystem Facture -
TeamSystem Software
Dernière mise à jour : 3 avril 2026

Article 1 – Objet et champ d'application
Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après les « CGU ») ont pour objet de définir les conditions et modalités d'accès et d'utilisation de l'application web et mobile **TeamSystem Facture** (ci-après l' « Application »), éditée et fournie par la société **TeamSystem Software** (ci-après « le Prestataire »).
Les présentes CGU s'appliquent à toute utilisation de l'Application, qu'elle soit accessible :
- via l'interface web (navigateur) : https://app.teamsystemfacture.fr/ ;
- via les applications mobiles TeamSystem Facture (notamment iOS et Android).

Les Services sont destinés exclusivement à des professionnels (B2B) établis en France, y compris dans les départements et régions d'outre-mer, et sont fournis en langue française.
Les présentes CGU s'appliquent conjointement avec les Conditions Générales de Vente (CGV) applicables, la Politique de confidentialité, la Politique de cookies et les Mentions légales de l'Application, qui font partie intégrante du cadre contractuel et informationnel applicable à l'utilisation de l'Application. En cas de contradiction entre les présentes CGU et les CGV, les CGV prévaudront pour toute question relative aux conditions commerciales, financières, à la durée, à la résiliation, à la responsabilité, à la réversibilité, ainsi qu'à toute stipulation contractuelle régissant la fourniture des Services. Les présentes CGU prévaudront pour les règles d'accès, d'utilisation et de fonctionnement de l'Application, sous réserve des dispositions d'ordre public et des documents spécifiques applicables aux traitements de données personnelles et aux traceurs.

Article 2 – Définitions
Aux fins des présentes CGU, les termes suivants ont la signification ci-après :
- « **Application** » : l'application web et mobile TeamSystem Facture, comprenant l'ensemble des interfaces, logiciels, fonctionnalités, tableaux de bord, API et services numériques mis à disposition par TeamSystem Software en mode SaaS ;
- **« Prestataire »** : la société TeamSystem Software, éditrice et fournisseur de l'Application et des Services ;
- **« Client »** : toute personne morale ou toute personne physique agissant à titre professionnel ayant souscrit un abonnement ou un contrat donnant accès à l'Application et aux Services ;
- **« Utilisateur »** : toute personne physique utilisant l'Application pour le compte du Client, dûment autorisée par ce dernier ;
- « **Services** » : l'ensemble des fonctionnalités, prestations et services complémentaires proposés par le Prestataire dans le cadre de l'Application, selon l'offre souscrite par le Client ;
- « **Facturation électronique** » : désigne l'émission, la transmission et la réception de factures sous forme électronique, comportant un ensemble minimal de données dans un format structuré, permettant leur traitement et leur échange par voie électronique dans le cadre fixé par la réglementation.
- « **Plateforme Agréée** » ou « **PA** » : désigne une plateforme reconnue et immatriculée par l'administration fiscale dans le cadre de la facturation électronique obligatoire, pour assurer, pour le compte du Client, l'émission, la réception, la transmission et la conservation des factures électroniques, conformément à la réglementation en vigueur.
- **« Plateforme agréée partenaire »** : toute plateforme agréée avec laquelle l'Application est interfacée afin de permettre, selon les fonctionnalités souscrites, l'émission, la réception, la transmission et/ou le suivi de factures électroniques et des données de facturation, conformément à la réglementation applicable ;
- **« Solution compatible »** : une solution logicielle interfacée avec une ou plusieurs plateformes agréées partenaires et permettant, selon les fonctionnalités souscrites, de préparer, émettre, transmettre, recevoir ou suivre des factures électroniques et les données associées, conformément à la réglementation applicable ;
- « **Données** » : l'ensemble des informations, fichiers, contenus et données, y compris à caractère personnel, saisis, importés, générés ou traités par le Client et/ou les Utilisateurs via l'Application ;
- « **Données de facturation** » : l'ensemble des données relatives aux factures, avoirs, devis, bons de commande, bons de livraison, paiements et, plus généralement, aux opérations de facturation traitées via l'Application.

Article 3 – Accès à l'Application
3.1. Conditions d'accès
L'accès à l'Application est réservé aux Clients professionnels disposant :
- d'un abonnement ou contrat en cours de validité souscrit auprès du Prestataire ou, le cas échéant, d'un partenaire ; ou
- d'un accès gratuit, d'essai ou limité accordé par le Prestataire, dans les conditions qu'elle définit.

L'Application est accessible 24 h/24 et 7 j/7, sous réserve des opérations de maintenance, de mise à jour, d'amélioration, des aléas techniques ou de la survenance d'un cas de force majeure. Le Prestataire met en œuvre des moyens raisonnables pour assurer un niveau de disponibilité et de sécurité conforme aux bonnes pratiques, sans garantir une accessibilité ou une continuité absolue des Services.
Le Prestataire se réserve le droit de limiter ou de suspendre l'accès à tout ou partie de l'Application en cas de risque avéré pour la sécurité, d'utilisation frauduleuse ou non conforme des Services, ou de manquement du Client à ses obligations contractuelles.
3.2. Création de compte et identifiants
L'accès à l'Application nécessite la création d'un compte utilisateur, associé à une adresse e-mail valide et à un mot de passe confidentiel, ou à tout autre mécanisme d'authentification mis en place (par exemple SSO, authentification forte).
L'Utilisateur et le Client garantissent :
- l'exactitude, la sincérité et l'actualité des informations fournies lors de la création du compte ;
- la confidentialité des identifiants d'accès (login, mot de passe, moyens d'authentification) ;
- qu'aucun tiers non autorisé ne dispose d'un accès aux comptes Utilisateurs.

Toute connexion ou action réalisée au moyen des identifiants de l'Utilisateur est réputée effectuée par lui, sauf preuve contraire. Le Client est responsable de la gestion des droits et habilitations accordés à ses Utilisateurs.
L'Utilisateur s'engage à informer sans délai le Prestataire de toute suspicion d'utilisation frauduleuse de son compte ou de tout accès non autorisé.
3.3. Prérequis techniques
Pour utiliser l'Application, l'Utilisateur doit notamment disposer :
- d'un terminal compatible (ordinateur, tablette ou smartphone) ;
- d'une connexion internet stable et suffisante, avec un débit minimal recommandé de 512 kbit/s ;
- d'un navigateur internet compatible et à jour pour l'utilisation de l'Application web, étant précisé que l'Application est conçue pour fonctionner sur les principaux navigateurs du marché, Google Chrome étant toutefois recommandé pour un fonctionnement optimal ;
- le cas échéant, de l'application mobile TeamSystem Facture installée depuis les stores officiels ;
- le cas échéant, d'un système d'exploitation compatible et à jour pour l'utilisation de l'application mobile.

Le Prestataire ne peut garantir le bon fonctionnement de l'Application en cas de non-respect de ces prérequis techniques.
Les coûts liés aux équipements, logiciels, abonnements de télécommunication et accès à internet nécessaires à l'utilisation de l'Application demeurent à la charge du Client et/ou des Utilisateurs.

Article 4 – Description des Services
4.1. Description générale des Services
L'Application est un espace sécurisé destiné exclusivement à des Utilisateurs professionnels. Elle permet notamment, selon les fonctionnalités souscrites et les offres en cours, l'utilisation de modules de gestion comptable, gestion de trésorerie, gestion commerciale, de facturation, y compris facturation électronique interfacés avec une ou plusieurs plateformes agréées partenaires, conformément à la réglementation applicable.
L'Application constitue une solution logicielle. Elle ne constitue ni une prestation d'expertise comptable, ni une plateforme agréée au sens de la réglementation relative à la facturation électronique.
Des prestations ou services complémentaires peuvent également être proposés et/ou facturés par le Prestataire ou, le cas échéant, par des partenaires intervenant dans le cadre des Services.
Certains Services peuvent être accessibles gratuitement dans une version limitée. L'accès à l'ensemble des fonctionnalités est réservé aux Clients ayant souscrit un abonnement ou un contrat approprié, selon les Services concernés.
Le détail des Services disponibles, ainsi que leur périmètre fonctionnel et tarifaire, est précisé dans les Conditions Générales de Vente (CGV) applicables du Prestataire et/ou dans les conditions contractuelles spécifiques.
4.2. Rôle du Prestataire dans la facturation électronique
Dans le cadre du dispositif de facturation électronique et, le cas échéant, de l'e-reporting, le Prestataire met à disposition du Client une solution logicielle pouvant, selon les fonctionnalités souscrites et les interfaçages effectivement mis en place, être utilisée comme **solution compatible** au sens de la réglementation applicable. Cette solution permet notamment au Client de préparer, structurer et transmettre ses Données de facturation.
À ce titre :
- l'Application est interfacée avec une ou plusieurs plateformes agréées partenaires sélectionnées dans le cadre des Services, lesquelles assurent les missions relevant de leur statut réglementé dans les conditions prévues par les textes applicables ;
- le Prestataire n'est pas lui-même une plateforme agréée au sens de la réglementation applicable à la facturation électronique ;
- le Prestataire intervient en qualité de prestataire technique et fonctionnel pour le compte du Client, en facilitant l'échange de Données entre le Client et la ou les plateformes agréées partenaires.

Le Prestataire ne garantit pas l'acceptation des factures, des Données de facturation ou des flux transmis par les plateformes agréées partenaires ou par l'administration fiscale, cette acceptation dépendant notamment des contrôles effectués par ces tiers ainsi que du respect, par le Client, de ses obligations légales, fiscales et déclaratives.
Le Client demeure seul responsable du respect de ses obligations légales et fiscales en matière de facturation, de facturation électronique, de transmission des Données de facturation, de déclaration et de conservation des factures, notamment s'agissant de la qualité, de l'exhaustivité et de l'exactitude des Données, du respect des délais et des mentions obligatoires.
4.3 Fonctionnalités bancaires et synchronisation

Lorsque cette fonctionnalité est activée, l'Application peut permettre au Client ou à l'Utilisateur autorisé de connecter un ou plusieurs comptes bancaires professionnels ouverts auprès d'établissements tiers, afin de consulter les opérations bancaires associées et d'utiliser les fonctionnalités de rapprochement ou de suivi de trésorerie.
La synchronisation des comptes bancaires repose sur l'intervention de prestataires techniques ou d'établissements tiers. Le Prestataire ne garantit ni la disponibilité continue de cette fonctionnalité, ni une mise à jour en temps réel des données bancaires, celles-ci dépendant notamment des systèmes et services des établissements et prestataires concernés.
Le Client et les Utilisateurs demeurent seuls responsables de l'exactitude des informations bancaires fournies, du maintien des habilitations nécessaires et du respect des conditions applicables auprès de leurs établissements bancaires.

4.4. Évolution des Services et de la réglementation

Compte tenu de l'évolution régulière du cadre légal et réglementaire applicable à la facturation électronique et aux services numériques, le Prestataire pourra adapter les Services, leurs fonctionnalités et leurs modalités techniques afin d'assurer leur conformité aux textes en vigueur et aux spécifications techniques applicables.
Ces adaptations pourront entraîner des modifications fonctionnelles, voire la suppression ou le remplacement de certaines fonctionnalités, sans ouvrir droit à indemnité au profit du Client, sous réserve d'une information préalable raisonnable, sauf urgence ou obligation légale immédiate.

4.5. Assistance technique

Le Prestataire peut mettre à disposition des Utilisateurs une assistance technique accessible via les canaux indiqués dans l'Application (par exemple centre d'aide, formulaire de contact, chat ou e-mail).
Cette assistance est destinée à répondre aux difficultés d'utilisation courante de l'Application, à l'exclusion de toute consultation juridique, comptable, fiscale ou personnalisée.
Le Prestataire s'efforcera de traiter les demandes dans un délai raisonnable, en fonction de leur nature et de leur complexité, sans garantie de délai de réponse ni de résolution, l'assistance étant fournie dans le cadre d'une obligation de moyens.
Le Prestataire se réserve la possibilité de modifier, suspendre ou faire évoluer les modalités de cette assistance à tout moment.

Article 5 – Données personnelles et cookies

5.1. Données personnelles

Dans le cadre de l'utilisation de l'Application, le Prestataire traite des données à caractère personnel concernant les Utilisateurs et, le cas échéant, des tiers (clients, fournisseurs, collaborateurs, etc.) renseignés dans l'Application.
Les modalités de ces traitements (catégories de données, finalités, bases légales, durées de conservation, destinataires, transferts éventuels, droits des personnes, etc.) sont décrites en détail dans la Politique de confidentialité de l'Application TeamSystem Facture, qui fait partie du cadre contractuel applicable à l'utilisation de l'Application.
Cette Politique de confidentialité est accessible depuis l'Application. Tout Utilisateur est invité à en prendre connaissance.

5.2. Cookies, traceurs et SDK

L'Application web et mobile peut recourir à des cookies, SDK et autres traceurs pour assurer son bon fonctionnement, mesurer son audience, améliorer les services et, le cas échéant, proposer certaines fonctionnalités ou communications relatives aux services proposés par le Prestataire.
Les règles applicables à ces traceurs (catégories, finalités, base légale, gestion du consentement, durée de conservation, droits des Utilisateurs) sont détaillées dans la Politique de cookies de l'Application TeamSystem Facture, accessible depuis l'Application.
L'Utilisateur peut, à tout moment, paramétrer ses choix via le module de gestion des cookies et traceurs mis à sa disposition, dans les limites des fonctionnalités effectivement proposées.

Article 6 – Sécurité, hébergement et sous-traitants

6.1. Sécurité

Le Prestataire met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer un niveau de sécurité adapté aux risques présentés par les traitements réalisés via l'Application, notamment afin de protéger les Données contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé.
Sans que cette liste soit limitative, ces mesures peuvent notamment inclure le chiffrement de certaines Données, le contrôle d'accès, la journalisation des connexions, des sauvegardes régulières, un cloisonnement logique et des tests de sécurité périodiques.
Le Client et les Utilisateurs s'engagent à coopérer avec le Prestataire pour la mise en œuvre de ces mesures, notamment en respectant les consignes de sécurité applicables (mots de passe robustes, gestion des habilitations, mises à jour des terminaux, etc.).

6.2. Hébergement et localisation des Données

Sauf indication contraire portée à la connaissance du Client, les Données traitées via l'Application sont hébergées sur des serveurs situés au sein de l'Union européenne, chez un ou plusieurs prestataires d'hébergement sélectionnés par le Prestataire.
Le Prestataire se réserve la possibilité de modifier ses prestataires d'hébergement, sous réserve de maintenir un niveau de sécurité au moins équivalent et, le cas échéant, d'en informer le Client dans des conditions raisonnables.

6.3. Sous-traitance et prestataires tiers

Pour les besoins de la fourniture des Services, le Prestataire peut recourir à des sous-traitants et prestataires tiers (hébergeurs, prestataires techniques, plateformes agréées partenaires, prestataires de paiement, etc.).
Le Prestataire s'engage à encadrer contractuellement ces sous-traitants conformément à la réglementation applicable, notamment en matière de protection des données personnelles et de sécurité, et à ne leur confier que les Données strictement nécessaires à l'exécution de leurs prestations.
Lorsque cela est nécessaire à la fourniture de certains Services, leur utilisation peut être soumise aux conditions contractuelles propres de ces prestataires tiers, que le Client et/ou l'Utilisateur s'engagent à accepter et à respecter.

Article 7 – Obligations du Client et des Utilisateurs

7.1. Utilisation conforme et professionnelle

L'Utilisateur s'engage à utiliser l'Application :
- dans le respect des présentes CGU, des CGV et de toute documentation contractuelle ou technique applicable ;
- conformément à la réglementation en vigueur, notamment en matière fiscale, comptable, de facturation électronique, de protection des données et de propriété intellectuelle ;
- exclusivement dans le cadre de son activité professionnelle et pour les besoins du Client qu'il représente.

Toute utilisation détournée, frauduleuse, illicite ou non conforme est strictement interdite.

7.2. Qualité et exactitude des Données

Le Client demeure seul responsable de l'exactitude, de l'exhaustivité et de la mise à jour des Données saisies, importées ou traitées via l'Application, notamment :
- les informations d'identification du Client et de ses propres clients et fournisseurs ;
- les mentions obligatoires devant figurer sur les factures et documents commerciaux ;
- les taux de TVA, montants, références et toutes autres informations nécessaires à la conformité des factures et déclarations.

Le Prestataire n'est pas tenu de procéder à une vérification systématique de la cohérence, de l'exactitude ou de la véracité des Données saisies par le Client et/ou les Utilisateurs.

7.3. Comportements interdits

L'Utilisateur s'interdit notamment :
- toute tentative d'accès non autorisé aux systèmes, Données ou comptes d'autres utilisateurs ;
- toute introduction de virus, code malveillant ou tout acte susceptible de porter atteinte à la sécurité ou au bon fonctionnement de l'Application ;
- tout acte de dénigrement, d'usurpation d'identité, de diffusion de contenus illicites, diffamatoires, injurieux, discriminatoires ou contraires à l'ordre public ;
- toute extraction, reproduction, copie, revente ou utilisation non autorisée de contenus, éléments ou données auxquels l'Utilisateur n'est pas autorisé à accéder ou qu'il n'est pas autorisé à exploiter ;
- tout envoi de communications non sollicitées (spamming) via les fonctionnalités de l'Application.

Le non-respect de ces obligations peut entraîner la suspension ou la résiliation de l'accès à l'Application, sans préjudice des actions judiciaires ou réclamations en réparation susceptibles d'être engagées par le Prestataire ou des tiers.

Article 8 – Conformité, sanctions économiques et lutte anticorruption

8.1. Principe général de conformité

Le Client et les Utilisateurs s'engagent à utiliser l'Application et les Services dans le respect de l'ensemble des lois et réglementations applicables, notamment en matière de sanctions économiques et de lutte contre la corruption.

8.2. Sanctions économiques

Le Client et les Utilisateurs s'interdisent d'utiliser, directement ou indirectement, l'Application, les Services ou les Données traitées par leur intermédiaire d'une manière qui conduirait le Prestataire à contrevenir à des régimes de sanctions économiques ou financières applicables.
Le Client s'engage à ne pas permettre l'accès à l'Application ou l'utilisation des Services au profit d'une personne ou entité faisant l'objet de sanctions économiques applicables, ou en violation de telles sanctions.
Le Prestataire se réserve le droit, dans la mesure permise par le droit applicable, de refuser l'ouverture d'un compte, de suspendre l'accès à tout ou partie de l'Application ou des Services, de bloquer certains flux, ou de ne pas donner suite à une demande lorsqu'il existe un doute raisonnable ou un risque de non-conformité au regard des sanctions économiques applicables.

8.3. Lutte anticorruption

Le Client et les Utilisateurs s'interdisent, dans le cadre de leurs relations avec le Prestataire, de proposer, promettre, offrir, solliciter ou accepter, directement ou indirectement, tout paiement, cadeau, avantage indu, commission occulte ou bénéfice injustifié en vue d'obtenir ou de conserver un avantage indu, ou d'influencer indûment une décision.
Le Prestataire applique un principe de tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption, directe ou indirecte, active ou passive. Il se réserve le droit, dans la mesure permise par le droit applicable, de refuser, suspendre ou interrompre toute relation contractuelle ou tout accès à l'Application en cas de manquement avéré ou de soupçon raisonnable de manquement aux principes qui précèdent.

8.4. Mesures en cas de risque de non-conformité

Lorsque le Prestataire identifie un risque de non-conformité au regard des sanctions économiques applicables ou des règles de lutte anticorruption, il peut prendre toute mesure appropriée et proportionnée, notamment :
- demander des informations ou justificatifs complémentaires ;
- suspendre temporairement certains accès, échanges ou fonctionnalités ;

- refuser ou interrompre certaines opérations ;
- mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de suspension ou de résiliation prévues par les CGV ou par tout document contractuel applicable.

8.5. Articulation avec les autres documents contractuels

Le présent article s'applique sans préjudice des stipulations des CGV et de tout autre document contractuel applicable entre le Prestataire et le Client. En cas de contradiction, les stipulations les plus strictes en matière de conformité, de sanctions économiques et de lutte anticorruption prévaudront, sous réserve des dispositions impératives applicables.

Article 9 – Conditions financières, durée, suspension et résiliation

9.1. Conditions financières

L'accès à l'Application et à ses différentes fonctionnalités peut être subordonné à la souscription d'un abonnement payant auprès du Prestataire ou, le cas échéant, d'un partenaire, selon les Services concernés.

Les tarifs, modalités de facturation, conditions de révision et de résiliation sont définis dans les CGV du Prestataire et/ou dans les conditions contractuelles spécifiques applicables.

Le Prestataire peut également proposer des accès gratuits, d'essai ou limités, dont elle peut modifier ou interrompre l'accès à tout moment, sans indemnité.

9.2. Durée

La durée d'utilisation de l'Application est liée à la durée du contrat ou de l'abonnement souscrit par le Client, telle que définie dans les CGV ou dans le contrat spécifique applicable.

9.3. Suspension et résiliation de l'accès

En cas de :

- manquement du Client ou d'un Utilisateur aux présentes CGU, aux CGV ou à toute obligation contractuelle ;
- impayé ou retard de paiement ;
- utilisation de l'Application contraire à la loi ou portant atteinte aux droits du Prestataire ou de tiers ;
- risque avéré pour la sécurité ou l'intégrité de l'Application ou des Données,

Le Prestataire pourra, après information du Client lorsque cela est possible et proportionné :

- suspendre temporairement l'accès à tout ou partie de l'Application ; et/ou
- résilier l'accès et/ou le contrat dans les conditions prévues par les CGV ou le contrat applicable.

La cessation du contrat ou de l'abonnement entraîne la fin de l'accès à l'Application et à l'ensemble des Services associés, sous réserve des dispositions spécifiques applicables à la restitution ou à la récupération des Données, prévues à l'article 9 ci-après et dans les CGV ou contrats applicables.

Article 10 – Propriété intellectuelle, Données et réversibilité

10.1. Propriété intellectuelle sur l'Application

L'ensemble de l'Application (structure, interfaces, logiciels, graphismes, logos, textes, contenus, bases de données, développements, etc.) est protégé par les lois relatives à la propriété intellectuelle.

Sous réserve des droits de leurs titulaires respectifs, ces éléments sont la propriété exclusive du Prestataire ou font l'objet d'une licence d'utilisation accordée au Prestataire.

L'Utilisateur bénéficie d'un droit d'usage non exclusif, non cessible et non transférable, limité aux besoins professionnels du Client et dans le cadre des présentes CGU.

Sauf autorisation écrite, expresse et préalable du Prestataire ou du titulaire des droits concernés, l'Utilisateur s'interdit notamment :

- de reproduire, représenter, adapter, modifier, traduire, extraire ou réutiliser tout ou partie de l'Application ou de ses contenus ;
- de décompiler, désassembler ou tenter de reconstituer le code source de l'Application ;
- de contourner les dispositifs techniques de protection ou les limitations d'accès ;
- de concéder, louer, prêter, céder ou sous-licencier tout ou partie des droits d'utilisation de l'Application à des tiers.

10.2. Propriété des Données du Client

Le Client demeure seul propriétaire des Données qu'il saisit, importe ou traite via l'Application, notamment les Données de facturation, Données clients et documents.

Le Client concède au Prestataire, pour la durée du contrat, une licence non exclusive et non transférable d'utilisation de ces Données, strictement limitée aux besoins de la fourniture des Services, de leur sécurité, de leur maintenance, de leur administration et du respect des obligations légales applicables.

Le Client garantit disposer de l'ensemble des droits, autorisations et habilitations nécessaires à l'utilisation, au traitement et à la transmission de ces Données via l'Application.

10.3. Réversibilité et conservation des Données

À l'issue du contrat ou en cas de résiliation, le Client pourra, pendant un délai indiqué dans les CGV ou le contrat applicable, récupérer tout ou partie de ses Données dans un format standard raisonnablement exploitable. Les modalités pratiques et, le cas échéant, les coûts associés à cette réversibilité sont précisés dans les CGV ou dans le contrat spécifique applicable.

Au-delà de ce délai, les Données pourront être supprimées ou anonymisées par le Prestataire, sous réserve des obligations légales ou réglementaires de conservation qui lui incombent.

Il appartient au Client de prendre toutes dispositions utiles pour assurer, sous sa propre responsabilité, la conservation légale de ses factures et documents comptables, y compris après la fin du contrat et la suppression éventuelle des Données de l'Application.

Article 11 – Responsabilité et force majeure

11.1. Principe général

Le Prestataire met en œuvre tous les moyens raisonnables pour assurer l'accès, le bon fonctionnement et la sécurité de l'Application, dans le cadre d'une obligation de moyens.

Le Client et les Utilisateurs demeurent responsables de l'utilisation qu'ils font de l'Application, ainsi que du respect de leurs obligations légales, fiscales, comptables et contractuelles.

11.2. Limitations de responsabilité

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable que des dommages directs subis par le Client et résultant d'une faute prouvée dans l'exécution de ses obligations contractuelles. Sont exclus tous dommages indirects, tels que notamment un manque à gagner, une perte de chiffre d'affaires, de profit, d'opportunité ou d'image.

Le Prestataire ne saurait notamment être tenu responsable :

- des indisponibilités, ralentissements ou dysfonctionnements liés au réseau internet, à l'hébergeur, aux prestataires tiers ou aux équipements du Client ou des Utilisateurs ;
- des conséquences des manquements du Client à ses obligations légales, fiscales, comptables ou contractuelles ;
- des contenus, services ou dysfonctionnements imputables à des prestataires ou plateformes tiers, notamment établissements bancaires, plateformes agréées partenaires, Portail Public de Facturation ou prestataires de paiement, sur lesquels le Prestataire n'exerce aucun contrôle direct ;
- des conséquences liées à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à la pertinence des Données saisies, importées ou paramétrées par le Client ou les Utilisateurs.

Sauf disposition d'ordre public contraire, la responsabilité du Prestataire est limitée, toutes causes de dommages confondues, au montant total des tarifs hors taxes effectivement perçus au titre des Services concernés au cours des douze (12) mois précédant la survenance du fait générateur du dommage (ou, si la durée du Contrat à cette date est inférieure à douze mois, au montant des tarifs hors taxes perçus depuis l'entrée en vigueur du Contrat). Cette limitation ne s'applique pas en cas de faute lourde ou de manœuvre dolosive imputable au Prestataire.

11.3. Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement résultant d'un événement de force majeure au sens du droit français rendant impossible l'exécution de ses obligations.

En cas de survenance d'un tel événement, l'exécution des obligations de la partie concernée est suspendue pendant la durée de celui-ci. Si la durée de la force majeure excède trois (3) mois consécutifs, chacune des parties pourra résilier de plein droit le contrat, sans indemnité de part et d'autre, par notification écrite adressée à l'autre partie.

Article 12 – Preuve et documents électroniques

Les parties reconnaissent que les enregistrements électroniques conservés par le Prestataire (notamment logs, horodatages, journaux de connexion et de transmission, historiques de modifications), établis et conservés dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité, peuvent être produits à titre de preuve dans les conditions prévues par la réglementation applicable. Les factures électroniques, accusés de réception, statuts de traitement et autres documents générés ou transmis via l'Application sont admissibles comme éléments de preuve dans les mêmes conditions que tout document électronique conforme à la réglementation applicable.

Lorsque des mécanismes de signature électronique sont mis en œuvre, les parties reconnaissent la validité et la valeur probante des signatures électroniques dans les conditions prévues par les textes applicables. La fiabilité d'un procédé de signature électronique est présumée lorsqu'il répond aux exigences légales et réglementaires applicables.

Article 13 – Liens hypertextes et services tiers

L'Application peut contenir des liens ou intégrations vers des sites, applications ou services exploités par des tiers (banques, prestataires techniques, plateformes agréées partenaires, prestataires de paiement, outils comptables, etc.).

Le Prestataire n'exerce pas de contrôle sur le contenu, le fonctionnement ou la disponibilité de ces ressources externes et ne saurait être tenue responsable de tout dommage résultant de leur utilisation.

L'utilisation de ces services tiers est régie par les conditions générales, politiques de confidentialité et toute autre documentation contractuelle émises par lesdits tiers, que le Client et/ou l'Utilisateur sont invités à consulter et à respecter.

Article 14 – Modification des CGU

Le Prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGU, notamment pour tenir compte de l'évolution de l'Application, des Services, de la réglementation, en particulier en matière de facturation électronique et de protection des données, ou des recommandations des autorités compétentes.

Toute modification substantielle des CGU fera l'objet d'une information appropriée, par exemple lors de la connexion à l'Application ou par tout autre moyen jugé pertinent.

Sauf disposition légale imposant une entrée en vigueur immédiate, les nouvelles CGU entreront en vigueur à l'issue d'un délai raisonnable suivant cette information.

L'utilisation de l'Application après l'entrée en vigueur des nouvelles CGU vaut acceptation de celles-ci.

En cas de désaccord avec une modification substantielle des CGU, le Client pourra résilier le contrat dans les conditions prévues par les CGV ou le contrat spécifique applicable.

Article 15 – Droit applicable et règlement des litiges
Les présentes CGU sont régies par le droit français.
En cas de différend relatif à leur interprétation, leur validité ou leur exécution, les parties s'efforceront de rechercher une solution amiable.
À défaut d'accord amiable dans un délai raisonnable, le litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social du Prestataire, sauf disposition impérative contraire.

Article 16 – Contact
Pour toute question relative à l'Application ou aux présentes CGU, l'Utilisateur peut contacter le Prestataire aux coordonnées indiquées dans les mentions légales de l'Application.
Pour toute question relative à la protection des données personnelles ou à l'exercice de ses droits, l'Utilisateur peut contacter le Prestataire selon les modalités précisées dans la Politique de confidentialité.